

RÉUNION PUBLIQUE DE LANCEMENT  
15 FÉVRIER 2020

Objet de la présente réunion

Présentation du projet

Notre vision

Le terrain

Montage financier

Votre engagement

- Enrichir le projet par vos idées
- Fidéliser les intéressé(e)s
- Se confronter aux regards extérieurs
- Moment convivial

### **Réunions périodiques prévues tous les trois à six mois**

- Prochain rendez-vous à l'achat du terrain



## But recherché :

- Autonomie alimentaire ;
- Autonomie en énergie ;
- Autonomie en eau ;
- Accueil de visiteurs (ferme pédagogique, maraudage) / volontaires ;
- Intégration au tissu local (municipalité, écoles, restaurants, AMAP, troc) ;
- Vente du surplus de production dès que possible ;
- Diversification ;
- Vivre ensemble ;
- Habitats privatifs
- Préservation de la biodiversité locale en lien avec les associations concernées (suivi, animations, aide au repeuplement) ;
- ...

**Installation idéalement prévue au printemps 2022**

- Grand oasis riche en biodiversité
- Activités envisagées :
  - Maraîchage ;
  - Boulangerie ;
  - Élevage caprin et avicole ;
  - Brasserie ;
  - Café-Concerts ;
  - Ferme Pédagogique ;
  - Suivi naturaliste ;
  - Gîtes ;
  - Et bien d'autres...
- Création d'une association représentant l'ensemble de la communauté
- Création d'une Société Civile Immobilière (SCI) avec les membres actifs et l'association comme associés pour la propriété du terrain
- Élargir le nombre de membres actifs (4-5 personnes idéalement)

- Surface minimale souhaitée : 1,5 à 2 ha /personne
  - Au plus le terrain est vaste, au plus la diversification est aisée et l'agrandissement de la communauté envisageable !
- Typologie :
  - Vallonné (plusieurs orientations notamment au sud)
  - Riche (forêts, prairies, sols variés, zones humides, etc)
  - Reculé mais pas isolé
  - Lieu peu dense et peu cultivé
  - Éloigné des côtes
- Contenu :
  - Source(s) d'eau (**INDISPENSABLE**)
  - Arbres fruitiers
  - Forêt
  - Au minimum une ruine inscrite au PLUi
- Surface habitable commune à rénover (vieux corps de ferme) avec terres agricoles :
  - Accès aux réseaux (eau, électricité, internet)
  - Adresse (siège social association)

- Emprunt auprès d'une banque éthique si nécessaire (Nef, Crédit coopératif)
- Apports (selon la date d'achat du terrain)
  - $\approx 20\ 000$  €/personne souhaités pour l'achat du terrain
  - $\approx 5\ 000$  €/personne souhaités pour l'installation
- Recherche d'aides à l'installation (subventions)
- Montage administratif
  - Répartition égale des salaires peu importe la rentabilité du poste
  - Part allouée à l'investissement pour la ferme
  - Possibilité de rejoindre l'aventure en cours de route
- Vente des matières premières et produits transformés à la ferme, créations, AMAP, marchés, cantines scolaires, restaurants ...



- Prochaines étapes du projet
  - Validation des statuts et création de l'association (un nom ?)
  - Choix du terrain
  - Validation des statuts et création de la SCI
  - Emprunt et remboursement des mensualités selon le coût d'investissement
  - Formation au BPREA Maraîchage biologique par l'un ou l'ensemble des membres actifs
  - Développer notre expérience (visite de collectifs, wwoofing, lectures, etc.)
  - Communiquer et partager davantage
- Récurrence des réunions
  - Semestrielle la première année / trimestrielle ensuite
  - Calendrier des AG après création de l'association
- Une envie de s'engager ?
  - Nous sommes ouverts à toute activité !
  - Donnez votre avis (et vos contacts)

DES SUGGESTIONS ?

NOUS VOUS ÉCOUTONS !